



MOTION INTER-SDAS BRETAGNE

[Action Sociale Force Ouvrière des départements de Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine & Morbihan] Le 7 Juillet 2021

L'inter-SDAS Bretagne s'est réuni le 7 juillet 2021. Il s'accorde sur l'urgence du moment : les salarié.e.s du secteur social et médico-social sont les exclus, les offensés du Ségur de la santé. Ils et elles sont toujours les oubliés de l'égalité salariale public-privé.

183 € net mensuel pour toutes et tous sans conditionnalité aucune !

Nous exigeons l'ouverture immédiate d'une négociation dédiée au plus haut niveau, afin que dans toutes les Conventions Collectives Nationales du secteur cette revalorisation salariale puisse être effective dans des délais rapprochés.

Nous refusons en bloc, nous refusons en masse, que sous la contrainte le gouvernement et le patronat du secteur social Axess et Nexem, Fehap notamment, instrumentalise la légitime revendication des 183 € pour casser et détruire plus de 60 ans de paritarisme qui ont permis des conquêtes sociales et l'amélioration des conventions collectives applicables à notre secteur.

La fusion administrée des branches ce sera sans nous !

Nous dénonçons l'accord de méthode de la mission Laforcade, représentant mandaté par le premier ministre pour démanteler nos conventions collectives. Nous voulons les **183 € nets mensuels sans contrepartie aucune**. Nous refusons le prix exorbitant qui consisterait à nous vendre la proie pour l'ombre, à savoir par abus de confiance, tenter de nous faire consentir au viol de nos droits collectifs. De la même façon, la confédération employeur Axess essaie par tous les moyens de bloquer les négociations dans les conventions collectives, pour imposer sous la contrainte une négociation dans la branche action sanitaire et sociale, négociation que Force Ouvrière refuse, négociation que Force ouvrière récuse, parce qu'il s'agirait de mettre en place une convention inique, une convention unique au rabais, qui ferait passer les droits collectifs du deuxième étage de l'ascenseur social sous la cave. **Inacceptable pour une organisation syndicale comme la nôtre :**

- Maintien et amélioration de toutes les Conventions Collectives Nationales du secteur ;
- Maintien de la négociation collective dans les accords nationaux CHRS ;
- Refus définitif de toute fusion administrée qui vise à détruire les conquêtes sociales applicables dans nos conventions collectives.

Force Ouvrière l'Indépendance ! Force ouvrière la différence ! La Force Ouvrière !

Nous considérons que nous ne pouvons pas conquérir des droits nouveaux si on ne défend pas les droits anciens. Nous nous opposerons toujours à la déqualification de notre secteur social et médico-social, à la marchandisation privatisation.

- Oui aux diplômes professionnels
- Oui aux certifications professionnelles

Non aux diplômes maison, aux certifications bidons, diplômes et certifications nationales et d'état

- Oui aux apprentissages de notre formation, mais dans le cadre impératif et exclusif de nos diplômes et qualifications spécialisées professionnelles nationales et d'État et dans le cadre de nos Conventions Collectives Nationales du travail.

Légitime défiance assignée à résistance !